

## **ANNEE UNIVERSITAIRE 2021/2022**

### **Fiche de présentation du Master 2**

#### **Mention : Droit International et Européen**

### **« Droit et Pratique du Commerce International »**

#### **OBJECTIFS**

##### *En formation initiale :*

- Acquérir une spécialisation en droit des affaires internationales dans la perspective des professions libérales (avocats, experts agréés auprès des tribunaux, etc.),
- Accéder à des fonctions de juristes d'entreprises impliquant une bonne spécialisation internationale,
- Postuler à des postes de fonctionnaires internationaux dans les organisations internationales à vocation économique ou financière, totalement ou partiellement (Banque Mondiale, OCDE, Union Européenne, etc.)

##### *En formation continue, permettre :*

- à des juristes confirmés d'acquérir une spécialisation en droit des affaires internationales,
- à des responsables d'entreprises d'être sensibilisés et de maîtriser les éléments fondamentaux du droit des affaires internationales ;
- à des responsables tant publics que privés, titulaires de diplômes ou d'une expérience non juridique dans le secteur des affaires, d'appréhender les éléments juridiques des affaires internationales,
- à des fonctionnaires étrangers, relevant notamment de pays en développement et de pays émergents, d'acquérir ou d'approfondir une spécialisation en la matière.

*Le Parcours M2 DPCI est ouvert à l'alternance (contrat de professionnalisation).*

#### **TYPES D'EMPLOI ACCESSIBLES**

Avocat spécialisé dans le droit des affaires internationales ; Juriste en banque d'investissement ; Juriste en cabinet d'audit ; Juriste d'entreprise ; Négociateur à l'international ; Cadre supérieur généraliste d'entreprise ; Juriste dans une administration opérant dans le domaine du commerce extérieur ou de l'investissement.

#### **CONDITIONS D'ACCÈS À LA MENTION**

Cette formation s'adresse aux étudiants juristes, titulaires d'un Master 1 spécialisé, de préférence, en Droit international et/ou Droit européen ou en Droit des affaires, sans être fermé aux autres spécialités. Elle est également ouverte à des politistes et économistes ainsi qu'aux étudiants ayant un diplôme équivalent à un Master 1 et qui justifient des prérequis. De même, la formation est ouverte aux étudiants en formation continue et en alternance. L'admission se fait par sélection sur dossier.

## **LANGUES**

Les enseignements « Transnational Commercial Law & Litigation », « International Business Operations », « Practice of international negotiation » (Semestre 1), « Customary Law », « Mergers & Acquisitions » et « International and European Protection of Intellectual Property » (Semestre 2) sont dispensés en langue anglaise. De plus, la formation comprend aussi la préparation du *Willem C. Vis Moot*. Par conséquent, une maîtrise de la langue anglaise tant à l'écrit qu'à l'oral est un pré-requis pour suivre le parcours M2 Droit et Pratique du Commerce International.

Les autres enseignements étant dispensés en langue française, une excellente maîtrise, à l'écrit comme à l'oral, est un pré-requis pour suivre le parcours.

Présence obligatoire à l'ensemble des enseignements (cours, séminaires et conférences)

Toute absence doit être justifiée et signalée au responsable du Master ainsi qu'à l'Administration.

L'étudiant qui remet un devoir, un mémoire, ou tout document écrit servant à évaluer ses connaissances et ses compétences dans le cadre de sa formation, doit s'assurer qu'il ne comporte pas de phrase, de paragraphe, ou, plus largement de passage plagié. L'étudiant doit veiller à citer les sources utilisées dans la rédaction qu'il a réalisée. L'étudiant sur lequel pèse une présomption de plagiat est susceptible de poursuites disciplinaires, devant la section disciplinaire de l'Université, seule compétente pour le juger et le cas échéant, le sanctionner. Le plagiat peut être considéré comme une fraude et à ce titre, entraîner l'attribution de la note de 0 (zéro) lorsqu'il est avéré.

## **RENSEIGNEMENTS**

IdPD – Campus Trotabas – Avenue du Doyen Louis Trotabas - 06050 NICE Cedex 1

☎ +33 4 89 15 26 63 - Site Internet : <http://app.univ-cotedazur.fr/commerceinternational>

Courriel : [idpd@univ-cotedazur.fr](mailto:idpd@univ-cotedazur.fr)

## CONTENU DE LA FORMATION

Toutes les UE composant le Master 1 sont obligatoires.

### SEMESTRE 1 M2 DPCI

UNITES D'ENSEIGNEMENTS	Heures enseignements	Coef	Ecrit/Oral CC/CT	Durée épreuve	ECTS
<b>UE : Droit international des affaires</b>					<b>6</b>
ECUE : Transnational Commercial Law & Litigation	20 heures CM	2	CT écrit	3 heures	
ECUE : Droit européen de la concurrence	15 heures CM	2	CT écrit	3 heures	
<b>UE : International Business Operations</b>					<b>3</b>
ECUE : International Business Operations	20 heures CM	2	CC + CT écrit	3 heures	
<b>UE : Financement et fiscalité du commerce international</b>					<b>6</b>
ECUE : Droit international des services financiers	20 heures CM	1	CC		
ECUE : Fiscalité internationale	15 heures CM	1	CC		
<b>UE : Projet professionnel et de recherche</b>					<b>15</b>
ECUE : Gestion de l'entreprise et environnement	15 heures CM	1	CC		
ECUE : Comptabilité et analyse financière	15 heures CM	1	CC		
ECUE: Practice of International Negotiation	15 heures CM	1	CC		
ECUE: Contraintes éthiques et juridiques des affaires internationales	15 heures CM	1	CC		

### SEMESTRE 2 M2 DPCI

UNITES D'ENSEIGNEMENTS	Heures enseignements	Coef	Ecrit/Oral CC/CT	Durée épreuve	ECTS
<b>UE : Contentieux des opérations du commerce international</b>					<b>6</b>
ECUE : Customary Law	20 heures CM	2	CT écrit	3 heures	
ECUE : Procédure et contentieux applicables aux affaires européennes	20 heures CM	2	CT écrit	3 heures	
<b>UE : Mergers &amp; acquisitions</b>					<b>3</b>
ECUE : Mergers & acquisitions	20 heures CM	2	CC + CT écrit	3 heures	
<b>UE : Approche des risques du commerce international</b>					<b>6</b>
ECUE : Approche juridique des risques souverains et corporate	15 heures CM	1	CC		
ECUE : Doing business et normalisation du risque juridique	15 heures CM	1	CC		
ECUE : International and European Protection of Intellectual Property	15 heures CM	1	CC		
<b>UE : Projet professionnel et de recherche</b>					<b>15</b>
ECUE : Rapport de stage OU Rapport de fin de mission (étudiants en alternance) OU Mémoire	/	2	Rapport/Mémoire		
ECUE : Willem C. Vis Moot	7,5 heures TD	1	CC		

## CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES EXAMENS

- 1<sup>er</sup> semestre : du 03 au 07 janvier 2022
- 2<sup>nd</sup> semestre : du 25 au 29 avril 2022

*Certains étudiants (salariés, handicapés et sportifs de haut niveau) peuvent bénéficier d'un aménagement pour le contrôle des connaissances.*

## MODALITÉS

### COMPENSATION

*Les MCC déterminent le mode de compensation entre UE, semestre et année ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire.*

#### **Obtention des UE**

Compensation entre les ECUE de chaque UE.

#### **Obtention du Semestre**

Compensation entre les UE de chaque semestre.

#### **Obtention de l'Année**

Compensation entre les deux semestres de chaque année du Master.

Pas de compensation entre les deux années de Master.

#### **Note éliminatoire**

Note éliminatoire pour l'UE PPR du semestre 4 : 7/20

### REDOUBLEMENT

Redoublement possible, sans condition pour la première année de Master, et sur autorisation du Conseil pédagogique de la formation pour la seconde année de Master.

### ORIENTATION M1 ⇔ M2

En fin de première année de master, le jury d'année se prononce sur l'admission à poursuivre de l'étudiant, au sein de la mention, en précisant le parcours.

Décision : admis à poursuivre au sein de la mention A... dans le (s) parcours: 1 ou parcours 2 (si plusieurs options proposées).

### TEXTES RÉGLEMENTAIRES

[Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master](#)

[Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master](#)